

# Exportation à titre commercial de Produits artisanaux en bois définitivement travaillés issus des forêts naturelles (autres que bois de rose et bois d'ébène)

## Documents à fournir :

- Demande d'exportation
- Facture commerciale établie en devises étrangères
- Facture commerciale établie en devises étrangères avec domiciliation bancaire
- Carte Stat, NIF, carte de paiement de la taxe professionnelle d'exportateur de produits en bois

## Pièces délivrées :

- Autorisation d'exportation
- PV de constatation des produits
- Certificat d'origine
- Quittance du paiement de redevance

EXPORTATEUR

GUICHET UNIQUE DES EXPORTATIONS

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS (Direction de la Valorisation des Ressources Forestières) DVRF

72 h  
1,5% FOB

MINISTRE DE L'ARTISANAT, DE LA PROMOTION DE LA CULTURE ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Visa gratuit

- Autorisation d'exportation
- PV de constatation des produits
- Certificat d'origine
- Quittance du paiement de redevance